

VERS UNE BIOÉCONOMIE DURABLE

La bioéconomie est en plein essor. Dénomination nouvelle de l'économie fondée sur les ressources naturelles, agricoles et forestières qui composent la biomasse, elle représente un changement majeur pour les filières économiques. Elle est en effet appelée à remplacer en partie l'utilisation de ressources fossiles par celle de ressources renouvelables.

Cependant, la bioéconomie impacte nécessairement les écosystèmes et la biodiversité. Elle peut générer des risques de surexploitation des ressources naturelles, d'atteintes à la sécurité alimentaire ou à l'environnement. La question de sa durabilité se trouve donc posée.

Le CESE rappelle que pour relever les défis environnementaux et sociétaux sans remettre en cause ni la qualité de vie des populations ni



Jean-David Abel

est vice-président de France Nature Environnement et membre au titre de la protection de la nature et de l'environnement.

Il siège au CESE à la section de l'environnement où il représente le groupe Environnement et nature.

Contact :

jean-david.abel@lecese.fr
01 44 43 64 22



Marc Blanc

est administrateur salarié chez Total et membre au titre de la vie économique et dialogue social

Il siège au CESE à la section de l'environnement où il représente le groupe de la CFDT.

Contact :

marc.blanc@lecese.fr
01 44 43 62 27

les capacités de développement des générations futures, il faut adopter de nouveaux modes de production et de consommation. C'est dans

cet objectif qu'il présente ses propositions pour une bioéconomie durable.

L'EXIGENCE D'UNE BIOÉCONOMIE DURABLE

Le CESE préconise la mise en œuvre de pratiques agronomiques cohérentes avec les objectifs climatiques de la France, préservant et entretenant la fertilité des sols tout en respectant la biodiversité.

Il recommande de renforcer l'appui à l'innovation pour développer une alimentation humaine plus équilibrée, notamment à base de protéines végétales.

Des critères d'efficacité et de durabilité doivent compléter ceux de valeur ajoutée. Le CESE préconise :

- l'établissement en matière de production de bioressources, de critères de durabilité, à l'échelle locale et globale ;
- l'orientation des financements publics vers les usages les plus efficaces selon le type de biomasse ;
- l'adoption d'une stratégie européenne bioéconomie intégrant davantage des critères de durabilité ;
- un approfondissement des études réalisées sur les changements d'affectation des sols et la prise en compte de leurs émissions de carbone indirectes dans le calcul des émissions.

La comptabilité environnementale peut appuyer la recherche d'usage rationnel des bioressources. Le CESE préconise d'expérimenter la méthode comptable « CARE » au regard de son intérêt et d'en évaluer la portée.

L'instauration de l'Observatoire national des ressources en biomasse (ONRB) vise à recenser et estimer les ressources. Le CESE préconise une articulation entre l'ONRB et l'Agence française pour la biodiversité.

Le CESE souligne le besoin de scénarios prospectifs et chiffrés multiples, intégrant les conditions de durabilité. Pour les élaborer, il demande que l'État mette en place une « task force bioéconomie durable » dédiée, rassemblant notamment des établissements publics et de recherche. Cette task force mettrait en débat ces scénarios devant un conseil national de la bioéconomie, lieu de partage de l'information, de mise en commun des réflexions, d'aide à la décision.

Le CESE préconise de rééquilibrer le dispositif d'incitations publiques en faveur des utilisations non énergétiques de la biomasse, en particulier les biomatériaux.

Il recommande que la France porte ces enjeux d'un modèle bioéconomique durable dans la révision en cours de la stratégie européenne.

L'EFFORT DE RECHERCHE EN BIOÉCONOMIE

Cet effort demande de définir un cadre éthique et les moyens affectés ; de garantir des processus de transparence et de débats structurés ; de développer des dispositifs de sécurité adéquats.

Le CESE recommande l'élaboration d'une feuille de route pour orienter une partie des recherches sur le remplacement des produits les plus dangereux ; les process industriels les plus économes en consommation d'énergie ; la standardisation de méthodes d'analyse de cycle de vie intégrant des critères de biodiversité.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de fédérer, coordonner et valoriser la recherche sur la bioéconomie ; de documenter les administrations, l'industrie et les chercheurs.e.s sur les connaissances scientifiques et les techniques industrielles.

Pour répondre à ces défis de rationalisation et d'efficacité, le CESE préconise la création d'un groupement d'intérêt public (GIP) recherche, qui pourrait regrouper des structures comme l'INRA, le CNRS, l'ADEME... La création d'un institut français de la bioéconomie, à l'image de l'Institut français du pétrole Énergies nouvelles (IFPEN), pourrait représenter une alternative, peut-être plus à même de prendre en charge l'ensemble des défis de la bioéconomie.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Le CESE demande la réalisation d'études sur l'évolution des emplois actuels vers la bioéconomie.

Le développement de bioraffineries est une opportunité pour l'ensemble des acteurs.rice.s amont/aval. Le CESE demande que les projets territoriaux respectent des critères de durabilité et intègrent les objectifs de préservation de la biodiversité et des sols supports de la production. Sous ces conditions, le CESE invite les pouvoirs publics à considérer le développement de bioraffineries comme une priorité.

Les critères définissant la durabilité des biocarburants et la méthode de certification doivent être élargis et renforcés. Le CESE invite la commission européenne à engager avec les parties prenantes un travail en ce sens.

Concernant le seuil minimum d'incorporation pour les biocarburants de deuxième génération, le CESE invite les pouvoirs publics à réaliser une étude d'impact avant d'organiser la concertation des parties prenantes.

Le CESE préconise de mobiliser sans tarder l'enseignement agricole compte tenu des spécificités d'emploi et de formation qui sont liés à la bioéconomie.

LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET LES INSTANCES DE PILOTAGE

La mise en œuvre des SRADDET et des schémas régionaux biomasse est une réelle opportunité pour réaliser dans chaque région un schéma régional de bioéconomie. Ce schéma serait accompagné d'un plan d'action construit avec l'ensemble des acteurs.rice.s et d'outils permettant d'apprécier la durabilité des projets à l'échelle d'un territoire. Des expérimentations sur des territoires ciblés ayant un « potentiel bioéconomique » devraient être développées.

Le CESE encourage vivement les CESER à se saisir de cette question du développement de la bioéconomie durable et à l'intégrer dans leur analyse du SRADDET de leur région.

Le CESE recommande que la convergence entre les plans, programmes et stratégies nationales qui traitent de bioéconomie soit organisée à l'occasion de l'élaboration du plan d'actions de la stratégie nationale française. Ce plan d'actions devra harmoniser et stabiliser des objectifs chiffrés.

Le CESE considère que le développement de la bioéconomie nécessite une conception débattue et partagée, sur la base de laquelle des politiques publiques pourront légitimement être déployées.

Le CESE préconise la création d'un conseil national de la bioéconomie. Concernant les enjeux de pilotage, d'arbitrage, d'appui à la décision publique, le CESE préconise également la création :

- de comités régionaux de la bioéconomie ;
- d'une délégation interministérielle placée auprès du Premier ministre.

Les sociétés modernes entament une série de mutations sans appréhender toutes leurs conséquences. Le CESE, au regard de ses orientations stratégiques, doit contribuer à ces réflexions qui permettront de dessiner la société de demain, qui devra tenir compte du fait qu'il ne peut plus y avoir, à l'échelle écologique globale du « monde fini », de croissance mondiale durable. La sphère des activités humaines est partie prenante de la biosphère : l'économie ne peut se soustraire à ses règles sans compromettre le fonctionnement durable de l'ensemble.